



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE DANJOUTIN

## EXTRAIT DU REGISTRE

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-quatre septembre, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Danjoutin, convoqué le seize septembre deux mille vingt-quatre, s'est réuni en la salle d'Honneur de la mairie de Danjoutin, sous la présidence de M. Emmanuel FORMET.

### Présents

M. FORMET Emmanuel, Président

Mmes HENRY Pierrette, IFFENECKER Evelyne, LAPEYRE Eliette, LUCIANI Claire, RAPIN Michèle, RONZANI Catherine, VAUDOUX Céline

MM. BARON Ghislain, GARDOT Serge, OUCHELLI Karim

### Excusés

Mme CARMINATI Annie, excusée

M. CATTE Paul, excusé, donne procuration à Mme LAPEYRE Eliette

Mme CUROT Martine, excusée, donne procuration à M. BARON Ghislain

Mme LABOUREY Nelly, excusée, donne procuration à Mme LUCIANI Claire

Mme LARTOT Eléonore, excusée

M. GOBERT Pierre, excusé

### Secrétaire de séance

Mme WEBER Stéphanie, Directrice

Nombre de membres	17
Nombre de présents	11
Nombre de votants	14
Nombre d'absents excusés	06

## Délibération n° 37/24-09-24

---- OBJET ----

### Suppression de poste à la R.P.A.

**VU** la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment ses articles 34 et 3-3

**VU** le Code général de la fonction publique

**VU** le tableau des effectifs

**VU** l'avis favorable du Conseil de Vie Sociale de la Résidence Germaine Naal en date du 25 avril 2024

**VU** la nouvelle organisation des plages de présence des agents de la R.P.A. présentée pour information préalable à la modification des lignes directrices de gestion au Conseil d'administration du 18 juin 2024

Envoyé en préfecture le 30/09/2024

Reçu en préfecture le 30/09/2024

Publié le

ID : 090-269000329-20240930-37\_24\_09\_24-DE



**VU** l'avis favorable du Comité Social Territorial réuni en date du 2 juillet 2024 au Centre de Gestion du Territoire de Belfort

En application de la réorganisation des plages de présence des agents de la résidence Germaine Naal, il est proposé de supprimer un poste permanent comme présenté dans le tableau en annexe.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil d'administration valide les propositions de suppression de postes à la RPA.

**Ont signé au registre tous les membres présents.**

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**Le Président,**

**Emmanuel FORMET**

**CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE**

*Transmis en Préfecture le 30/09/2024*

*Affiché le 30/09/2024*

**Le Président**